

PARIS NORMANDIE

EURE

Mardi 18 Janvier 2022

Comment l'intercom passe en mode relance

De nombreux projets de l'intercom Berray Terres de Normandie et des communes du territoire vont être soutenus par l'État grâce au Contrat de relance et de transition écologique. Le président de l'agglomération, Nicolas Gravelle, présente ce dispositif.



Le Contrat de relance et de transition écologique de l'intercom Berray Terres de Normandie a été signé par Jérôme Filippini et Nicolas Gravelle (Photo IBTN)

ALEXIS PERCHÉ

Le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) de l'intercom Berray Terres de Normandie a été signé le 13 décembre dernier par Jérôme Filippini, le préfet de l'Eure, et Nicolas Gravelle, président de l'IBTN. Mais en quoi consiste-t-il vraiment ? Explications.

Concrètement, qu'est-ce que le Contrat de relance et de transition écologique ?

Nicolas Gravelle : « C'est un contrat conclu entre l'État et l'intercom, en tant que représentant du bloc communal du territoire, afin d'apporter une cohérence dans les projets auxquels l'État peut participer financièrement. C'est donc une forme de document unique qui regroupe tous les projets à venir des communes. Des projets qui ont été listés et fléchés selon quatre axes que nous avons choisis. »

Quels sont ces quatre axes ?

« Le premier consiste en un territoire à haut niveau de services. Cela peut se matérialiser sur le terrain par les espaces France Services. Nous en aurons cinq en 2022, qui deviendront la porte d'entrée des administrations puisque de plus en plus de services publics disparaissent.

Le deuxième est d'avoir un territoire favorable au développement de l'activité économique. Dix-huit terrains d'activités ont été vendus à des entreprises depuis deux ans. Celles-ci vont donc s'installer, créer de l'emploi, et payer des taxes à l'intercom. Nous allons aussi tenter de réhabiliter des friches. Pour ce faire, nous avons structuré un service dédié.

Le troisième axe, intitulé un territoire résilient et durable, confirme notre objectif d'être Territoire à énergie positive pour la croissance verte en 2040. Des actions sont

ainsi engagées pour consommer

moins et produire plus d'énergie, avec une source autre que les éoliennes, comme le photovoltaïque ou les méthaniseurs. Dans ce sens, le nouveau bâtiment dans lequel les bureaux de l'intercom vont déménager sera exemplaire. Nous voulons aussi favoriser les circuits courts, avec la légumerie par exemple, et nous menons aussi des opérations en lien avec Soliha afin de réduire les passoirs thermiques et accélérer la rénovation des logements.

Le dernier axe concerne la solidarité. Nous voulons un territoire qui soit solidaire envers les plus démunis. Mais aussi, une solidarité intergénérationnelle, au moyen d'opérations qui encourageront le maintien à domicile. »

Quels grands projets entrent dans le CRTE ?

« Parmi les grands projets, nous avons la création du centre aquatique ; la rénovation du gymnase



Parmi les projets entrant dans le CRTE : des concerts dans l'abbatiale de Bernay (Photo d'archives PN)

de La Barre-en-Ouche ; la réhabilitation des réseaux du système d'assainissement ; le projet d'aménagement sportif et culturel de la prairie de la Charentonne, à Bernay ; ou encore le city stade à Serquigny.

Nous travaillons aussi pour faire

évoluer le contrat local de santé, lutter contre les inondations, et mettre en place des projets culturels, comme le festival des arts numériques, un concert électro dans l'abbatiale de Bernay, ou encore un parcours de street art sur la voie verte. » ■